

Citation style

Oualdi, M'hamed : recension de : Wolfgang Kaiser (ed.), Le commerce des captifs. Les intermédiaires dans l'échange et le rachat des prisonniers en méditerranée, XVe-XVIIIe siècle, Rome : École Française de Rome, 2008, dans : ~ Annales. Histoire, Sciences Sociales, 2011, 2.1 - Mobilités, p. 535-537, DOI: 10.15463/rec.1189735888, téléchargé depuis Website

Annales

Histoire, Sciences Sociales

copyright

This article may be downloaded and/or used within the private copying exemption. Any further use without permission of the rights owner shall be subject to legal licences (§§ 44a-63a UrhG / German Copyright Act).

Wolfgang Kaiser (dir.)

Le commerce des captifs. Les intermédiaires dans l'échange et le rachat des prisonniers en Méditerranée, XV^e-XVIII^e siècle

Rome, École française de Rome, 2008, 406 p.

Fruit d'une rencontre organisée en 2002 à l'École française de Rome, l'ouvrage réunit dix-neuf contributions autour des acteurs, des pratiques et des normes d'une économie de la rançon dans la Méditerranée des temps modernes. Les articles classés selon un plan géographique et chronologique détaillent successivement, et le plus souvent pour les XVI^e et XVII^e siècles, les exemples tunisiens, maltais, ibérique, italiens, hollandais, français, et indirectement les cas algérois, tripolitain et levantins. L'objectif ici n'est pas d'étudier l'esclavage en Méditerranée. Dans l'introduction de l'ouvrage, Wolfgang Kaiser distingue, d'une manière peut-être trop asymétrique, les captifs des esclaves. Les premiers, à la différence des seconds, étaient détenus de façon provisoire. Ils avaient une valeur d'échange et non pas un prix.

En se concentrant ainsi sur les captifs, il s'agit surtout d'envisager leur rachat comme un outil privilégié d'observation des relations entre terres d'Islam et rives européennes de la Méditerranée. Selon cette approche fructueuse, l'économie de la rançon révèle, au fil des différentes contributions, l'ambivalence d'« échanges conflictuels » (p. 318) dans une aire pluriculturelle. Les activités corsaires mettaient à mal les économies méditerranéennes autant qu'elles en constituaient un « lubrifiant » (p. 5). La couronne d'Espagne interdisait en théorie le commerce avec les territoires musulmans mais autorisait certains échanges

commerciaux afin de mener à bien le rachat des captifs. À Malte, la fréquence des contacts induits par ce type d'opérations n'empêchait pas la constitution d'une frontière que les institutions religieuses auraient, selon Anne Brogini, édifiée jusque dans les esprits.

Pour leur part, les souverains musulmans ne refusaient pas de se commettre dans la négociation ou le négoce pour racheter leurs coreligionnaires. Réitéré par Michel Fontenay, le point de vue selon lequel les rachats étaient moins fréquents sur les rives sud doit être nuancé. Les terres musulmanes n'ont pas produit les mêmes types d'archives que les administrations européennes. Une majorité de contributions fait, de surcroît, allusion à la circulation des intermédiaires, des techniques et des termes des rachats de part et d'autre de la Méditerranée. Des mots arabes tels qu'*al-fakāk* (la rançon), *‘āl-ḥiya* (le salut) pouvaient changer de sens et devenir d'usage courant dans les lexiques latins de la rédemption. *Alfaqueque* désignait un intermédiaire dans les opérations de rachat, *alafia* des négociations directes sur les côtes razzisées.

À Malte et Tunis, des sociétés mixtes de rachat étaient formées par des chrétiens et des musulmans. Des médiateurs aux appartenances multiples (morisques, juifs, renégats), des religieux et des négociants agissaient sur les deux rives. Dans son article sur les réseaux et techniques de rachat à Tunis au XVII^e siècle, Sadok Boubaker évoque ainsi les affaires de Mohammad Corraṯh, marchand installé à Palerme entre 1607 et 1614, et les actions d'Abu Ghayth Al Qashshash, un saint du début du XVII^e siècle qui œuvra pour le rachat de captifs en s'appuyant sur un réseau de *zaouïas* actif jusqu'en Syrie et en mobilisant des revenus tirés de *habous* (actes de fondation d'insti-

tutions charitables qui impliquent de déclarer comme inaliénables des biens immobiliers et de désigner des bénéficiaires des revenus tirés de ces biens).

Cette dualité entre échanges et conflits était également perceptible au sein de chacune des sociétés engagées dans des procédures de rachat. Les acteurs individuels et collectifs impliqués dans ces lourdes entreprises étaient amenés à se concurrencer autant qu'ils pouvaient s'épauler. Aucune institution ne s'imposait dans les différentes étapes du rachat. Ces opérations nécessitaient du temps, des moyens matériels et humains diversifiés. Elles constituaient, selon Bernard Vincent, des sorties improbables de la captivité. Dans ce contexte instable, les articles de Francisco Andújar Castillo, Juan Francisco Pardo Molero et Natividad Planas confirment qu'il ne faut pas surestimer l'action des ordres religieux. Les familles de captifs n'attendaient pas leur intervention. Elles élaboraient des stratégies d'urgence. Rafael Benítez décrit ainsi les démarches de la mère de Miguel de Cervantès qui, en 1578, se fit passer pour veuve et prétendit qu'elle avait déjà consacré 300 ducats à la libération d'un autre fils avant d'obtenir une licence d'exportation de marchandises de Valence vers Alger. Les familles de captifs plus modestes recherchaient des recours au plus proche, parmi ceux qui paraissaient être les intermédiaires les plus crédibles. Les rachats menés par les particuliers étaient de fait majoritaires, du moins dans la péninsule Ibérique.

Selon ces perspectives de recherche qui tendent à valoriser la pluralité d'interventions plutôt que les évolutions linéaires, les institutions liées au rachat ne furent ni engagées dans un processus de laïcisation, ni pleinement tenues par les administrations étatiques. La *Santa Casa* napolitaine, l'*Arciconfraternità* sicilienne et le *Magistrato* de la république de Gênes, étudiés respectivement par Giuliana Boccadamo, Giuseppe Bonaffini et Luca Lo Baso, ont simultanément eu recours à différents types d'agents et d'intermédiaires : des religieux bien sûr, des renégats pour l'institution napolitaine et des négociants pour partie juifs dans le cas génois. Ces cercles ne cessaient de s'entrecroiser : en examinant les entreprises lancées pour libérer le jésuite Jean de la

Goutte entre 1553 et 1555, Pierre-Antoine Fabre montre comment une médiation laïque autorisait un rapport de troc entre deux partenaires et limitait « les engagements financiers de l'ordre [jésuite] » (p. 326). Dans ces conflits et associations autour des rachats, au final, les perdants de cette économie de la rançon étaient avant tout les captifs et leurs parents. Amenés à s'endetter, ils pouvaient devenir redevables des ordres de rédempteurs et de toutes sortes de médiateurs qui savaient jouer de leurs savoirs et de leurs réseaux.

Mais les auteurs de cet ouvrage ne s'arrêtent pas là. En plus de ces apports analytiques, les différentes contributions creusent et élargissent des pistes d'exploration des techniques financières de rachat. L'examen de ces techniques permet d'articuler histoire sociale et histoire économique et d'aller au-delà des lectures culturalistes de la course et de la captivité. La mise en place des *Arcas da Piedade* afin de collecter les dons dans le Portugal du milieu du XV^e siècle, l'attribution de licences commerciales par la monarchie espagnole, l'établissement de contrats de rachat facilitant le transfert d'argent sur le modèle des « lettres de change », les jeux sur les changes monétaires permettent de comprendre comment l'économie de la rançon a renforcé des autorités locales ou royales et contribué à l'émergence d'un secteur de services tel que les associations mutualistes constituées par les marins ligures dans la seconde moitié du XVII^e siècle. L'attention portée à ces techniques permet aussi de suivre des flux financiers qui n'achevaient pas forcément leur course vers le sud mais pouvaient se redéployer vers le nord « *via* des opérations de crédit » (p. 316).

En marge d'une économie de la rançon, l'ouvrage invite enfin à explorer plus en profondeur les effets sociaux d'une captivité sur le milieu d'origine du bénéficiaire du rachat. Une des dernières contributions, celle de Gillian Weiss, s'attache ainsi à montrer comment la captivité d'un Languedocien minait les fondations patriarcales d'une famille de la France pré-révolutionnaire. Ce XVIII^e siècle, marqué par un reflux de la course et l'intensification des interactions diplomatiques étudiées par Christian Windler, reste malgré tout la période

la moins explorée dans cet ouvrage foisonnant de cas concrets et d'approches novatrices de la captivité et de l'échange en Méditerranée.

M'HAMED OUALDI

Federica Ruspio

La nazione portoghese. Ebrei ponentini e nuovi cristiani a Venezia

Turin, Silvio Zamorani Editore, 2007, 358 p.

On connaît la formidable dispersion mondiale de la diaspora judéo-portugaise après l'établissement de l'Inquisition au Portugal en 1536. À tel point que, dès avant l'union des couronnes portugaise et espagnole de 1580, le terme de *Nação* désigne les seuls juifs d'origine portugaise, et ce même lorsqu'ils sont nés en Espagne. L'historiographie sur cette question est dense et de qualité. Ainsi l'exercice d'activités marchandes et financières d'une part, le culte de la « portugalié » d'autre part, furent autant de facteurs de cohésion, de vecteurs d'acculturation ou d'éléments fixateurs de la « nation portugaise ». L'affirmation de la *Nação* dans les États de l'Europe se caractérise par l'attachement au pays et à la culture des ancêtres tout autant que par l'énonciation de différences entre juifs et non juifs, entre juifs portugais et juifs non portugais. Le religieux, la langue et le patronyme sont des éléments importants de différenciation au sein des sociétés d'accueil, mais ce sont aussi des éléments de fixation de la conscience de l'origine au sein de la diaspora. Certes, il ne s'agit pas de « créations » de l'exil. Dès avant la seconde moitié du XVI^e siècle, ni l'hébreu ni l'alphabet hébraïque ne sont plus employés par les judaïsants du Portugal. Par ailleurs, la prégnance du nom est moins marquée que dans d'autres communautés marchandes de type familial du fait que les règles de transmission du double patronyme restent très aléatoires dans le monde portugais et que l'appellation a pu varier énormément entre les parents et les enfants. Entre le milieu du XVI^e et du XVII^e siècle, des milliers de juifs ibériques arrivent à Venise en provenance du Portugal, de Castille ou des Pays-Bas espagnols.

L'ouvrage de Federica Ruspio se résume à deux problématiques centrales : comment expliquer que Venise soit devenue dans la première moitié du XVII^e siècle l'un des grands centres du marranisme en Europe et que l'ascension des juifs portugais ait été si rapide ? L'étude des alliances endogamiques prioritaires (entre cousins, oncles et nièces, etc.), de la mobilité géographique et de la spécialisation économique donne à voir une communauté active dans le commerce intra-méditerranéen et particulièrement bien intégrée dans la vie de la cité. Dans la première moitié du XVII^e siècle, alors que la Méditerranée orientale est sur le point d'être historiquement dépassée par les dynamiques du grand commerce atlantique, que les Ottomans, les Français ou les Anglais imposent leur puissance de feu, que la peste fauche 46 000 âmes, le port de Venise affiche une enviable réussite marchande. Un boom qui repose sur le trafic des épices, du coton, de la soie et du sucre entre le Levant, le Ponant, la Méditerranée et l'Atlantique. Entre 1630 et 1640, la communauté est à son apogée avec près de 2 500 membres. S'agit-il d'un calcul économique de la part des élites politiques de la République qui chercheraient à consolider, après 1580, les liens commerciaux entre Venise, les ports du Levant, du Ponant et de la péninsule Ibérique ? La persécution inquisitoriale des années 1550-1570 laisse place aux *Concordatta* de 1589 et de 1598, qui permettent aux membres de la diaspora portugaise de pratiquer ouvertement le judaïsme, d'exhiber un prénom à consonance hébraïque en plus du nom de famille portugais, de faire le choix ou non de s'assimiler et de s'intégrer dans la société, voire de connaître dans certains cas une véritable ascension sociale. Or, la « tolérance » du pouvoir vénitien vis-à-vis de la minorité juive, réelle ou intéressée, n'est à mon sens qu'une lecture parmi les lectures possibles.

Certes, les membres des clans les plus influents – les familles Lopes Cardoso, Fonseca, Suarès et Cortizos – réussissent à négocier leurs statuts auprès du pouvoir local, mais il s'agit moins de savoir si l'organisation sociale vénitienne est « indulgente » à l'égard d'une élite mercantile marrane que de savoir si, sur la longue durée, la société permit le dévelop-